

# POINT INFO CLUB BRUGGE - STANDARD DE LIÈGE

DATE : 22/04/2017 à 18h00

## ADRESSE DU STADE

Jan Breydel 29.268 places  
Olympialaan, 74  
8200 St-Andries (Brugge)

## MODALITÉS DE DÉPLACEMENT :

Système combi : **OUI**

Il est demandé à chaque responsable d'afficher visiblement le numéro du club à l'avant du car.  
Veillez fournir aux chauffeurs de car, le document en pièce jointe et merci de veiller à ce qu'ils respectent les consignes de la police de Brugge.

## ITINÉRAIRE :

### Via l'E40 Bruxelles/ Gent/ Oostende,

Prendre la sortie n ° 6 Jabbeke.

Au rond-point prendre à gauche sur le pont.

Au prochain rond-point reprendre directement l'autoroute en direction de Bruges.

Prendre la sortie suivante (Jabbeke - De Haan).

Après la station d'essence au rond-point prendre en direction de Bruges.

Continuez à suivre la N367 et juste avant le prochain rond-point, prendre à droite dans la "Zeeweg".

Prendre la quatrième rue à gauche "Doornstraat".

L'entrée du parking Z1 se trouve à ± 1000 mètres sur la gauche, à hauteur de la piscine.

### Via l'E40 Oostende/ Brugge/ Bruxelles

Prendre la sortie Jabbeke - De Haan.

Après la station d'essence au rond-point prendre en direction de Bruges.

Continuez à suivre la N367 et juste avant le prochain rond-point, prendre à droite dans la "Zeeweg".

Prendre la quatrième rue à gauche "Doornstraat".

L'entrée du parking Z1 se trouve à ± 1000 mètres sur la gauche, à hauteur de la piscine.

Le parking sera ouvert 1h30 avant le coup d'envoi.

Merci de respecter la répartition des parkings mentionnée ci-après :

### E40 :

Heverlee : supporters Standard.

Everberg : supporters Standard.

Groot bijgaarden: supporters Club Brugge.

Wetteren: supporters Standard.

Drongen: supporters Club Brugge.

Jabbeke : aucun supporters.

**E313-E17 :**

Ranst: supporters Standard.

P Kruibeke: supporters Club Brugge.

P Kalken (Laarne): supporters Standard.

**E403 :**

Oekene: supporters Club Brugge.

**E314 :**

Rotselaar: supporters Club Brugge.

**TICKETING :**

Conformément à une imposition de la police de Brugge, les 1.000 tickets réservés aux visiteurs seront répartis entre les clubs de supporters.

Guichets ouverts le jour du match : **NON**

Places assises : **26 €**

Places debouts : **Aucune**

Les chauffeurs peuvent entrer sur présentation de leur feuille de route : **NON**

Les clubs doivent transmettre à la billetterie la liste nominative reprenant noms, prénoms, dates de naissance des destinataires des tickets pour mercredi 18/04 à 12h00, au plus tard.

Les destinataires des tickets doivent être enregistrés dans le système "MEMBER CARD" (abonné "GOLD" ou membre "RED").

Les personnes qui se désisteraient peuvent être remplacées uniquement par des membres également enregistrés (possesseur d'une MEMBER CARD" GOLD ou RED).

**Merci d'informer vos membres qui effectueront le déplacement que pour avoir accès au stade, il faudra obligatoirement être en possession d'un ticket valable pour le secteur visiteurs, d'une "MEMBER CARD" (GOLD ou RED) à son nom et de sa carte d'identité.**

Des contrôles aléatoires d'identité seront opérés afin de vérifier si les cartes sont bien émises au nom de leur détenteur. Les personnes qui refuseraient de présenter leur carte d'identité aux stewards pour cette vérification devront se soumettre à un contrôle effectué par la police.

Si certains de membres de club sont bien inscrits mais n'ont pas encore reçu leur "MEMBER CARD" (GOLD ou RED), merci de nous le signaler lors de votre commande. Si, exceptionnellement, un club de supporters souhaite commander un ticket pour une personne non-enregistrée (par exemple, un invité étranger ou une personne en vacances), une copie de sa carte d'identité devra être transmise à la billetterie lors de la commande de vos tickets.

Il vous est également rappeler qu'un club de supporters à la possibilité d'enregistrer de nouveaux membres via la plateforme mise à leur disposition. Si nous sommes informés de leur inscription avant samedi 21/04 à 12h00 au plus tard, les carte seront éditées et disponibles auprès des stewards sur place.

**PMR :**

Nombre de place pour les personnes en chaise roulante : **10 (21 €)**

Nombre de places pour les accompagnants : **10 (21 €)**

Parking réservé : **OUI**

Ces places sont comprises dans le quota attribué aux visiteurs : **NON**

Ces places peuvent être obtenues auprès de la billetterie du Standard : **OUI**

Ces places peuvent être obtenues au stade le jour du match : **NON**

**ROI :**

Boissons autorisées dans les tribunes : **OUI**

Nourriture autorisée dans les tribunes : **OUI**

Drapeaux : **OUI**

Drapeaux à 2 hampes : **NON**

Autres remarques concernant les drapeaux :

- Les drapeaux sur hampe peuvent avoir une taille maximum de 200 cm X 150 cm et peuvent seulement représenter le balson et/ou les couleurs du club et/ou le nom officiel d'une des équipes participantes ;
- Les mats de drapeau doivent être d'une seule pièce et pouvoir se plier à 90°. Leur longueur maximale de maximum 2 mètres.
- les drapeaux de taille supérieure sont autorisés après accord préalable du responsable de la sécurité local.
- Les drapeaux ne peuvent être séparés de leur hampe.
- Pas de drapeau ou de banderole sur les publicités.

Rouleaux de papier : **NON**

Rognures de papier, confetti : **NON**

Mégaphone : **OUI** (1 seul, le propriétaire devra s'identifier à l'entrée du stade)

Tambours : **OUI** (les détenteurs devront s'identifier à l'entrée du stade)

Vuvuzelas : **NON**

Klaxons avec gaz propulseur : **NON**

**Les sacs de toute taille sont interdits.**

Il est strictement interdit de monter sur les panneaux LED fixés au fronton de la tribune (ils ne sont pas prévus pour supporter le poids d'une personne ...). Les éventuels dégâts seront à charge du Standard de Liège.

**Il est interdit de fumer dans le stade.**

Website : <https://clubbrugge.be/nl/rio>